

MARIE DOSÉ : « IL NE FAUT PAS RAPATRIER QUE LES ORPHELINS »

Après le retour en France, vendredi, de cinq enfants de djihadistes, l'avocate Marie Dosé explique pourquoi il est urgent de rapatrier tous les mineurs en danger. **Entretien.**

Pour elle, la nouvelle constitue « un premier pas ». Qui en appelle d'autres. Avocate d'une vingtaine de familles d'enfants de djihadistes, Marie Dosé salue le rapatriement vendredi par les autorités françaises de cinq d'entre eux. Et continue de réclamer un retour rapide de l'ensemble de ces mineurs en danger.

Comment réagissez-vous à ce premier rapatriement « officiel » ?

Marie Dosé C'est un soulagement pour ces trois frères et deux petites filles, dont l'une que je défends. Tous ont moins de cinq ans et sont orphelins. Mercredi, le ministre de l'Intérieur assurait pourtant qu'il n'y aurait pas de rapatriement. On voit donc que tout peut être organisé en 24 heures... Mais ce premier pas n'efface pas l'inquiétude pour les enfants restés au Kurdistan syrien. On ne peut pas faire de discrimination entre ces orphelins et les enfants qui, puisqu'ils ont le « malheur » d'avoir leur mère en vie, auraient le droit de mourir dans ces camps. Tous doivent rentrer, et vite ! Jeudi, un enfant russe est décédé à Al-Hol. La dysenterie a contaminé tout le camp, il y a des épidémies de tuberculose et de choléra.

Combien d'enfants français sont dans ces camps ?

Marie Dosé On les estime à une centaine ; 70 ont été identifiés et devaient être rapatriés début février, avec 60 adultes, dont leurs mères. Mais le gouvernement a choisi de faire marche arrière, considérant cette mesure impopulaire. Pourtant, tout était prêt pour judiciairiser ces mères et prendre en charge les enfants via l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Aujourd'hui, ces gamins sont dispersés dans les camps de Roj et de Al-Hol. En deux mois et demi, ce dernier est passé de 10 000 à 44 000 détenus. La situation y est dramatique. Les latrines débordent, les enfants sont malnutris, épuisés, manquent d'eau... 29 sont décédés en deux mois à cause du froid.

Comment jugez-vous la réponse des autorités françaises ?

Marie Dosé En dix-huit mois, Emmanuel Macron ne s'est prononcé que deux fois sur le sort de ces enfants français. Il y a un an et demi, il avait promis « une approche au cas par cas ». Sauf qu'elle n'a jamais existé jusqu'à vendredi dernier. En dix-huit mois, la France n'avait rapatrié aucun enfant. 84 sont arrivés dans l'Hexagone depuis le début de la guerre, mais s'ils sont revenus, c'est parce que leurs mères ont fui Daech via des passeurs ou des ONG, jamais grâce aux autorités françaises. Macron parle d'« approche humanitaire »... il faut qu'il arrête avec ce discours !

Faut-il rapatrier ces mineurs, même sans leurs mères ?

Marie Dosé Il y a plus d'un an, c'est ce que j'avais demandé. Je ne le ferai plus aujourd'hui : 70 % de ces gamins ont moins de 6 ans. Ils sont nés ou ont été emmenés sur un terrain de guerre. Ils ont vécu la misère, la faim, la soif, les bombardements et les traumatismes. Ils sont tout simplement accrochés à leurs mères. Je ne peux pas prendre la responsabilité de les arracher à elles. Il faut que les mères qui le demandent soient rapatriées avec leurs enfants français. Notre pays a les moyens de les juger et de les prendre en charge. L'administration pénitentiaire se dit prête, l'ASE aussi. Il faut bien sûr essayer, lorsque c'est possible, de sauver les enfants des femmes qui veulent rester en Syrie et faire de leur progéniture des soldats du djihad. Mais la priorité, c'est celles qui sont volontaires pour le retour.

Quels sont les risques du statu quo ?

Marie Dosé Fabriquer les terroristes de demain. Les Kurdes vont lâcher ces gosses dans la nature parce qu'ils auront autre chose à gérer. Ils vont être récupérés par des groupuscules terroristes qui leur expliqueront que la France les a abandonnés. Le risque est de les retrouver, dans quelques années, les armes à la main.

Y a-t-il un obstacle juridique à ces retours ?

Marie Dosé Non, le seul obstacle est politique. La preuve : 70 enfants et 60 adultes devaient être rapatriés le mois dernier. Institutionnellement, nous sommes prêts. Mais nous ne pouvons pas contraindre juridiquement le gouvernement. C'est pourquoi nous avons saisi le Comité des droits de l'enfant de l'ONU, pour pousser l'État à prendre ses responsabilités.

Quelle est la situation à ce jour des quelque 84 enfants déjà revenus en France depuis 2014 ?

Marie Dosé L'immense majorité a été placée auprès de l'aide sociale à l'enfance (ASE). Seuls six ou sept ont été remis à leurs proches. Les mères, elles, ont été jugées, puis détenues ou placées sous surveillance électronique. Cela se passe bien même si, bien sûr, à chaque fois, c'est un défi. Ces enfants ont vécu la guerre. Il faut les soigner, les sécuriser, bref, les traiter comme des victimes, ce qui se fera mieux ici qu'en Syrie. C'est ce que disent les éducateurs ou agents de l'ASE qui ont signé la pétition que nous avons lancée avec Me Henri Leclerc, lundi dernier, « pour le retour des enfants français détenus au Kurdistan syrien ».

Entretien réalisé par Alexandre Fache